



N/Réf : Contacts Intersyndicale RSI :

Loïc CRÉTOIS – CFE-CGC - 06.79.26.02.12 - loic.cretois@rsi.fr
Christine VERSTRAETE – CGT - 06.45.30.82.99
Thierry MAZURE – Cfdt – 06.86.28.42.76
Claude LAROCHE – CFTC – 06.17.97.32.62
Pierre BIANCAMARIA – FO – 06.32.19.25.04
Brahim BOUZID – SNFOCOS – 06.09.60.19.76

Mme le Ministre des Solidarités et de la Santé
Mme BUZYN
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07

OBJET : Avenir du Régime social des Indépendants (RSI)
- Devenir des 6 000 salariés du RSI
- Demande urgente d'audience

Lettre recommandée avec accusé de réception

Paris, le lundi 10 juillet 2017

Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé,

Par lettre du 01/06/2017 adressée à M. le Président de la République, l'intersyndicale des salariés du Régime Social des Indépendants (RSI) a demandé une audience urgente suite à la décision gouvernementale de supprimer le RSI et de l'adosser au régime général des salariés.

Plus d'un mois plus tard, l'intersyndicale constate l'absence de réponse de la Présidence et des Ministères chargés de ce projet, ce qui ne nous apparaît pas normal compte tenu que cette réforme impacterait près de **6 000 salariés du RSI**.

Les salariés du RSI constatent avec une certaine amertume la situation qu'ils subissent depuis plus de 10 ans, du fait **d'erreurs stratégiques notoires**, et qui a dégradé très profondément l'image et la crédibilité de tous les salariés non associés et de l'entreprise RSI :

Il y a eu notamment la décision des pouvoirs publics de créer soudainement le RSI au 01/07/2006, sans préparations et à marche forcée, contre l'opinion de tous les salariés.

Il y a eu aussi le projet non préparé d'un secrétaire d'Etat aux PME d'imposer au RSI, contre son gré, une délégation forcée d'une partie de ses activités à l'URSSAF à effet du 01/01/2008.

Il y a eu encore le projet Trajectoire de fusions des Caisses RSI qui devait aboutir au 01/01/2019.

Aujourd'hui, c'est le nouveau projet qui prévoit désormais la disparition du RSI et son intégration au régime général.

Aussi, l'intersyndicale des **salariés du RSI très inquiets sur leur devenir** sollicite de votre part d'être **reçue rapidement** pour avoir des garanties sur la sauvegarde des emplois et les futures conditions d'exercice de ces emplois et échanger utilement sur le contenu de ce projet.

En cas d'absence d'audience, les Organisations Syndicales prendront toutes leurs responsabilités en appelant à la mobilisation des salariés pour garantir l'ensemble de leurs droits.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Rvr L'Intersyndicale du RSI,

Thierry MAZURE
Secrétaire National
Cfdt PSTÉ